

Pollution du bassin Rhône Méditerranée par les PCB

Le projet de programme 2011-2013

Réunion CIS PCB – 13 avril 2011
CP 019-2011



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes

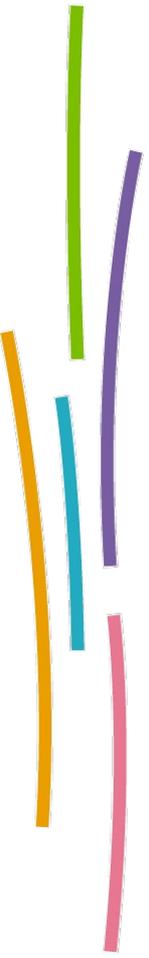
Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir

Préparation du programme 2011 – 2013

...les Axes du plan national

- *Axe 1 – Intensifier la réduction des rejets.*
- *Axe 2 – Améliorer les connaissances scientifiques sur le devenir des PCB dans les milieux aquatiques et gérer cette pollution*
- *Axe 3 – Renforcer les contrôles sur les poissons destinés à la consommation et adopter les mesures de gestion des risques appropriées*
- *Axe 4 – Améliorer la connaissance du risque sanitaire et sa prévention*
- *Axe 5 – Accompagner les pêcheurs impactés par les mesures de gestion des risques*
- *Axe 6 – Évaluer et rendre compte*



Positionnement et calendrier

Plan national d'actions sur les PCB

Programme d'actions 2011-2013 du bassin Rhône Méditerranée

Préparation d'un programme d'action de bassin 2011-2013

Position particulière du Bassin RM

Force de proposition pour le niveau national

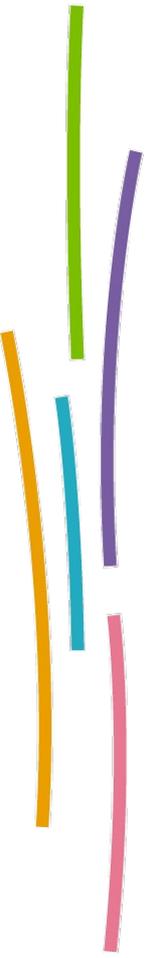
Calendrier

- ✓ Préparation proposition interne Etat fin 2010
- ✓ Concertation partenaires techniques hors Etat et EP de janvier à mars 2010 :
 - - 14 janvier : GST PCB
 - - 15 mars : Gpe technique PCB – AXELERA
 - - 18 mars : CTTI Plan Rhône
- ✓ **Présentation lors du CIS PCB le 13 avril 2011**

Axe 1 – Intensifier la réduction des rejets



- Poursuivre les actions sur les sites et sols pollués ;
- Lancer la recherche de sources sur les secteurs très contaminés ;
- Agir sur les sources lorsqu'elles sont identifiées ;
- Suivre et contrôler les installations autorisées ;
- Finaliser le plan d'élimination (plus de 500 mg/kg de PCB) ;
- Encourager l'élimination des équipements contenant des PCB (moins de 500 mg/kg de PCB).



Axe 2 – Améliorer les connaissances scientifiques et gérer cette pollution

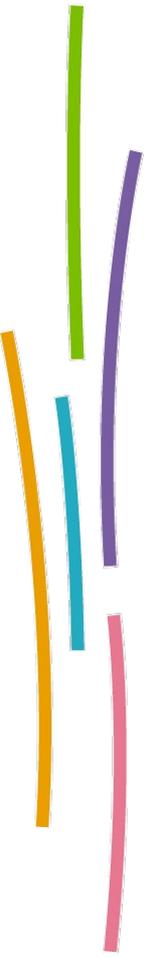


- Finaliser les études sur le lien entre la contamination des sédiments et des poissons ;
- Étudier et comprendre le transfert sédimentaire ;
- Etudier le transfert des PCB lors ou en vue d'interventions en cours d'eau (chasses, mobilisation des marges alluviales...) ;
- Mettre en place une procédure de contrôle et de suivi des interventions en cours d'eau contaminé ;
- Finaliser le programme de recherche sur les techniques de dépollution (PCB-AXELERA) ;
- Animer le débat scientifique, contribuer à la synthèse et à la valorisation des connaissances scientifiques ;
- Renforcer les connaissances sur les composés polluants persistants dans le bassin Rhône-Méditerranée.

Axe 3 – Contrôler les poissons destinés à la consommation et prendre les mesures de gestion sanitaires



- Poursuivre la surveillance de l'environnement ;
- Investiguer les zones signalées par la surveillance ;
- Affiner la connaissance des zones contaminées ;
- Surveiller les produits de la pêche mis sur le marché ;
- Adopter les mesures de gestion des risques appropriées.



Axe 4 – Connaître le risque sanitaire et le prévenir

- Finaliser l'étude d'imprégnation des consommateurs de poissons d'eau douce ;
- Produire des recommandations de consommation ;
- Poursuivre la surveillance systématique de l'eau potable.



Axe 5 – Accompagner les pêcheurs professionnels impactés par les mesures de gestion des risques



- Aider financièrement les pêcheurs ;
- Rechercher de nouveaux sites de pêche à l'occasion du renouvellement des baux de pêche.

Axe 6 – Évaluer et rendre compte



The screenshot shows the website 'L'eau dans le bassin Rhône-Méditerranée' with a navigation menu on the left and a main content area. The main content area is titled 'POLLUTION PAR LES PCB' and contains the following text:

Résultat de la surveillance

Situation Hydrologique Depuis qu'il a été constaté, au cours du premier semestre 2005, des teneurs élevées en PCB dans des brèmes prélevées dans le canal de Jonage, les analyses de poissons et de sédiments se sont multipliées pour délimiter la zone contaminée, conformément aux recommandations de l'AFSSA. Les résultats ont permis, à ce jour, de définir une zone dans laquelle on trouve des poissons avec des teneurs en PCB supérieures aux seuils réglementaires allant du barrage de Sault-Brenaz jusqu'à la mer.

Données et Documents Les recherches, d'abord mises en œuvre par les services de l'Etat sur le Rhône ont ensuite été élargies aux autres cours d'eau. Elles couvrent aujourd'hui tout le bassin Rhône Méditerranée(5 régions) sous le pilotage du Préfet coordonateur du bassin Rhône-Méditerranée pour les aspects politiques et de la DREAL Rhône-Alpes, délégation de bassin, pour les aspects techniques.

Gestion de l'eau

Usages et Pressions

Eau et Assainissement

Urbanisme

Pêche en eau douce

Pollution par les PCB

- Programme d'actions 2008-2010
- Fiches substances (Cadmium, Mercure, PCB, Plomb)
- Comité Technique
- Comités d'information et de suivi
- Données / Cartographie
- Gestion sédimentaire
- Documents de synthèse
- Foire aux questions
- Arrêtés d'interdiction de pêche en vue de la consommation de poisson
- Bassin Loire-Bretagne - département 42

- Animer le plan et suivre les actions,
- Mettre à disposition du public les données et les rapports d'étude,
- Animer les instances de concertation du plan ; le comité d'information et de suivi et le groupe scientifique et technique.

